



La nationalité français plus le domaine scientifique

Par **lapinbleu007**, le **20/07/2015** à **09:11**

Bonjour,
Je suis américain et je vais bientôt commencer la démarche pour obtenir la nationalité français. Je me suis inscrit sur ce forum parce que le loi concernant ce sujet est parfois vague et j'ai du mal à obtenir des informations au préfecture à Paris, là où j'habite.
Bref, cela fait 4 an et 9 mois que suis ici en France et mais cela fait 4 ans et 3 mois que j'y travaille dans le domaine informatique. J'ai un diplôme d'ingénieur en informatique. J'ai aussi un CDI et je suis célibataire.
Selon plusieurs documents et articles qui se trouvent sur l'Internet, il faut habiter en France pendant 5 ans sans interruption afin de commencer cette démarche. Malheureusement ces documents ne précisent pas des informations nécessaires.
On dit parfois qu'il vaudrait mieux de faire cette démarche à partir de la date où on commence à travailler mais rien n'est officiel. Quelques articles spécifient que cette démarche pourrait être raccourci à 2 ans si on a un bon profile et si on travaille dans le domaine scientifique. Malheureusement je n'ai pas trouvé beaucoup d'information concernant le domaine scientifique et ma profession.
Qu'est-ce que vous en pensez ? Est-ce je dois attendre un peu ou est-ce que je pourrais commencer ce démarche maintenant grâce à mon profile ?
Je vous remercie par avance pour des conseils.
Cordialement

Par **citoyenalpha**, le **25/07/2015** à **15:46**

Bonjour
aucune précipitation . Cela ne sert à rien juste à être déçu.
L'acquisition de la nationalité française par décret n'est point un droit mais une décision discrétionnaire de l'Administration.
Il y a des conditions minimales à remplir mais certaines sont vague ce qui permet à l'Administration d'apprécier les demandes.
Plus votre dossier est construit plus

les possibilités d'avis favorable sont élevées.

Si vous faites votre demande avant 5 ans de résidence votre demande sera rejetée (la réduction du délai sont pour les talents que la France ne veut pas laisser s'échapper lol)

Donc tranquillement commencez à voir quelles pièces vous sont demandées et à rassembler les pièces du dossier

N'hésitez pas à en parler à votre entourage qui peuvent vous fournir des témoignages à l'appui de votre demande (ne pas oublier copie de CNI) un réel plus pour l'appréciation du dossier.

Posez vous la question : pourquoi souhaitez vous obtenir la nationalité française? Quels sont vos arguments? Qu'est ce qu'il fait que vous vous sentez français? Que partagez vous en commun?

Préparation à l'entretien.

Donc : pas de précipitation (vous avez le temps, pas de date butoir) - réflexion - préparation

Restant à votre disposition